



Communiqué de presse

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

Opération « Semaine de relâche »

Dans le but d'assurer le respect de l'ensemble des règles déterminées par la santé publique dans le contexte de la pandémie, du 26 février au 7 mars, période couvrant la semaine de relâche scolaire, la Régie intermunicipale de police Richelieu-Saint-Laurent, ainsi que l'ensemble des services de police du Québec, procéderont à une surveillance soutenue de ces règles.

Nous serons donc très présents sur l'ensemble de notre territoire, que ce soit dans les centres commerciaux, commerces, restaurants, parcs, patinoires ou en tout autre lieux où des activités sont autorisées. Il en sera de même pour les rassemblements intérieurs et/ou extérieurs. De plus, nous continuerons d'assurer le respect du couvre-feu entre 20h00 et 05h00 sur l'ensemble du réseau routier de notre territoire. Des contrôles routiers fixes et aléatoires seront déployés à des endroits stratégiques durant cette période.

Nous rappelons que tous les véhicules se présentant à un contrôle routier doivent s'immobiliser à la demande d'un policier. Tous les occupants, incluant les passagers, seront abordés. Il sera de la responsabilité du ou des citoyens présents à bord du véhicule de démontrer qu'ils bénéficient d'une exception le cas échéant.

Les policiers peuvent émettre un constat d'infraction sur-le-champ pour la majorité des règles de la santé publique non respectées concernant le couvre-feu.

La semaine de relâche est un bon moment pour décrocher et passer du temps de qualité en famille mais certainement pas pour relâcher nos efforts.

– 30 –

Source : Agente Isabelle Kérouack, mat. 608
Régie intermunicipale de police Richelieu-Saint-Laurent
Section relations publiques et communautaires
333 Hertel, Beloeil (Québec) J3G 3N3
Téléphone : 450 536-3333 poste 241
Cellulaire : 514-207-6867
jltremblay@police-rsl.qc.ca

À propos de la Régie intermunicipale de police Richelieu-Saint-Laurent

La Régie intermunicipale de police Richelieu-Saint-Laurent, un corps de police de niveau 2 composé de 233 policiers et policières, dessert 17 municipalités : Beloeil, Calixa-Lavallée, Carignan, Chambly, Contrecoeur, McMasterville, Mont-Saint-Hilaire, Otterburn Park, Richelieu, Saint-Amable, Saint-Basile-le-Grand, Sainte-Julie, Saint-Jean-Baptiste, Saint-Mathias-sur-Richelieu, Saint-Mathieu-de-Beloeil, Varennes et Verchères. Ce territoire regroupe plus de 210 000 citoyens sur 742 kilomètres carrés.